



Me YOUSSEF KNANI

Associé , avocat à la cour de cassation , arbitre

Courriel: y.knani@bkassocies.com.tn

ETUDES

- DES de Sciences Criminelles et DES de Droit Privé, Paris II Assas
- Doctorat d'État en Droit Privé, Paris II Assas
- Agrégation en Droit privé, 1982 Études sur le Système Politique et Juridique Américain, American University, Washington D.C., 1995

FONCTIONS

- Avocat à la Cour de cassation
- Docteur en Droit
- Agrégé des facultés de droit
- Décoré de l'Ordre National du Mérite
- Arbitre interne et international
- Membre de la cour d'arbitrage international de Londres «LCIA »

DISTINCTIONS

- «Chambers & Partners 2021 "Youssef Knani enjoys an excellent reputation for his expertise in corporate/commercial law. He exhibits deep knowledge of banking and stock market law and is involved in M&A transactions. Interviewees say he is « very well respected. » »
- «Chambers & Partners 2022 : « Based in Tunis, Youssef Knani enjoys an excellent reputation in the disputes arena, with his work encompassing a mix of litigation and arbitration proceedings. He is also able to advise on M&A, capital markets and franchising matters. « He's highly regarded in this space. » « He is well known as a good litigator»»

Barreau : Tunis, 1982

LANGUES

Arabe, Français, Anglais

FORMATION

Juin 1969

Baccalauréat lettres classiques : obtenu au Collège Sadiki. Prix du Gouverneur de Tunis. Prix d'anglais de l'ambassade américaine.

Juin 1973

Licence en droit privé : obtenue avec la mention Bien. **Major de promotion. Prix du Président de la République.**

Novembre 1974

Diplôme d'Etudes Supérieures de Droit Privé (D.E.S) : obtenu avec la mention A.B à l'Université de Droit, d'Economie et de Sciences Sociales de Paris (Paris II). Place du Panthéon. Paris.

1974

Certificat d'anglais juridique, obtenu à l'Université de Droit, d'Economie et de Sciences Sociales de Paris.

Novembre 1975

Diplôme d'Etudes Supérieures de Sciences Criminelles (D.E.S) : obtenu avec la mention A.B à l'Université de Droit, d'Economie et de Sciences Sociales de Paris (Paris II).

1980

Doctorat d'Etat en Droit Privé : obtenu avec la **mention T.B** à l'Université de Droit, d'Economie et de Sciences Sociales de Paris (Paris II). **Thèse retenue par le jury pour la participation au concours des thèses françaises.**

1982

Agrégation en droit privé. **Major du concours.**

1995

American University. Washington D.C. Studies on American Political and legal system.

DOMAINES D'EXPERTISE

- Droit des sociétés commerciales
- Droit des affaires
- Droit des investissements étrangers
- Arbitrage interne et international
- Droit bancaire et bousier
- Droit de la concurrence
- Droit de la franchise

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

- **1982-1984** : Maître de conférences agrégé à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques et Economiques de Tunis. Matière enseignée : le droit commercial (Effets de commerce, faillite et contrat commerciaux).

- **1984- 1987** : Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques et Economiques de Tunis. Matière enseignée : le droit commercial (Effets de commerce, droit de la faillite, actes de commerce, fonds de commerce et sociétés commerciales).

- **1987- 2012** : Professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis (Tunis II).

1. Matières enseignées de 1984 à 2012

- Droit commercial approfondi, pour les étudiants en DEA de Droit des Affaires ;
- Droit du financement du commerce international, pour les étudiants en DESS de Droit du Commerce International (crédit documentaire, garanties à première demande, assurance, crédit à l'exportation, crédit acheteur, crédit fournisseur) ;
- Droit des sûretés immobilières, pour les étudiants de DESS de Droit Foncier.
- Droit commercial pour les étudiants de Maîtrise en Droit privé, troisième et quatrième années (actes de commerce, commerçants, fonds de commerce, sociétés commerciales, instruments de crédit et instruments de paiement, entreprises en difficultés et faillite).
- Droit des biens (propriété mobilière et immobilière, copropriété, partage, servitudes et usufruit).

2. Encadrement de thèses de doctorat

- L'intervention du juge dans le fonctionnement des sociétés commerciales
- Le statut juridique des dirigeants de sociétés commerciales ;
- Le capital social, gage des créanciers ;
- Le factoring interne et international ;
- La transmission passive des obligations ;
- Le statut juridique de la caution ;
- Le régime juridique de la promotion immobilière (Thèse de doctorat. Université de Paris 12).

3. Jurys

- Président du jury national de recrutement des assistants (1988)
- Président du jury national de recrutement des maîtres-assistants (1995)
- Président du jury national de recrutement des professeurs agrégés (1999) et 2003.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE

1. Ouvrages

- Traité de Droit Commercial tunisien en 476 pages (instruments de crédit et instruments de paiement) ; 3e édition en 2005, Publication du Centre d'Etudes, de Recherche et Publications Universitaires (CERP).

- Traité de Droit des biens, 366 pages, en collaboration avec le Professeur Faouzi Belkenani. Centre de Publications Universitaires (CPU) 2003.

2.Articles, commentaires et notes publiés

- Le banquier et l'entreprise en difficulté ;
- L'Etat et l'entreprise ;
- Les clauses d'agrément et de préemption dans les cessions d'actions ;
- Les règles de quorum et de majorité dans l'AGE ;
- Les nouveaux droits des associés ;
- Les sociétés professionnelles d'avocats ;
- L'abus de position dominante dans le droit de la concurrence (communication aux Journées tuniso-françaises Commerce et Droit);
- La réforme du droit de la concurrence (conférence Casablanca 2002)
- Le droit pénal du chèque (commentaire de jurisprudence) ;
- L'erreur de l'acheteur sur la constructibilité du terrain acheté (commentaire de jurisprudence) ;
- Les conflits d'intérêt entre la société anonyme et ses dirigeants (commentaire de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales) ;
- La concurrence de la société par ses dirigeants et cadres ;
- Le consortium d'entreprises ;
- Le siège social ;
- La politique de clémence dans le droit de la concurrence;
- Rapport de synthèse aux travaux de la Faculté de Droit de Sousse sur l'apport du nouveau Code des Sociétés Commerciales;
- Les groupes de sociétés;
- Le bénéficiaire effectif;
- Réflexions sur l'administrateur indépendant, février 2020;
- Aspects juridiques de la langue de l'arbitrage, Revue de l'Arbitrage 2020;

PARTICIPATION À DES COMMISSIONS DE RÉFORMES LÉGISLATIVES

Membre de la commission chargée de la réforme du Code des Sociétés Commerciales (2009) ;

Avis sur le projet de loi régissant le leasing en Tunisie ;

Avis sur la réforme du droit des sûretés mobilières (2019).

EXPÉRIENCE PRATIQUE

1. Exercice de la profession d'avocat

- Inscription au barreau de Tunis : 1982
- Avocat à la cour : 1983 -1987
- 1987- 1999 : Enseignement, arbitrage commercial, consultations juridiques.
- 1999-2016 : Reprise de l'exercice de la profession d'avocat. Membre fondateur de la société professionnelle d'avocats Boussayene- Knani &Associés, jouissant d'une grande notoriété dans le droit des affaires

2.Arbitrage interne et international

Chef du département arbitrage du cabinet d'avocats Boussayene Knani & associés.

Le cabinet a remporté en 2022 la plus haute distinction « Incontournable » Contentieux & Arbitrage selon le nouveau classement Tunisie 2022 du magazine français Décideurs-Leaders League.

Me Youssef Knani est actif dans l'arbitrage interne et international. Il y intervient tant comme conseil que comme arbitre ou président du tribunal arbitral (CCI, CCAT et ad hoc).

Echantillon d'affaires traitées :

- **Arbitrage International CCI n°16395/ND** : Hirvalon Finance LTD (Iles vierges Britanniques) et Gladinan Invest LTD (Iles vierges Britanniques) C/ Julien Sprecher (France) Alex Berrier (France) Sprecher Berrier & Partners FZCO (Dubai). (Maître Youssef Knani a géré cet arbitrage en tant que Président du Tribunal Arbitral).
- **Arbitrage ad hoc** : Entreprise des Travaux Pub du Sahel C/ Hôtel Thalasso
- de préemption incluse dans le pacte d'actionnaires.
- **Arbitrage ad hoc** : Venus Hôtel Management C/ Société d'Etudes et de Promotion Touristique de Hammamet.
- **Arbitrage interne ad hoc** : Société Diar Gammarrh C/ Abdelhamid Ben Abderrazek. Maître Youssef Knani gère cet arbitrage en tant que Président du Tribunal Arbitral: affaire en cours).

3. Droit bancaire et boursier

- Avis juridiques à la Banque Centrale de Tunisie.

4. Investissements dans le secteur touristique

- Conclusion de plusieurs contrats de location-gérance couvrant de grands hôtels situés dans diverses régions touristiques du pays. Il a également aidé plusieurs groupes tunisiens à négocier et conclure des contrats de gestion avec des leaders mondiaux tels que Accor Hotels et Louvre Hotels Group.
- Conseil d'un certain nombre de clients locaux et internationaux de premier plan dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration :
(Dusit Hotels (Thaïlande); Tui; Magic Hotels; Palm Beach hotels; Fourati Hotel hammamet; Illiad Djerba Hotel; Telemaque Beach & Spa Djerba ...).
- Conclusion de contrats de vente de plusieurs hôtels.
- Assistance de la famille Fourati, propriétaires d'hôtels, dans la vente de leur hôtel à Hammamet.
- Assistance d'un investisseur tunisien à l'acquisition de l'hôtel Movenpick à Sousse
- Assistance de Dusit Hotels (Thaïlande) dans le cadre d'un contrat de gestion hôtelière en Tunisie ;
- Assistance à un investisseur tunisien dans le cadre d'un contrat de gestion hôtelière avec Golden Tulip ;
- Assistance d'un hôtelier 5 étoiles à Djerba dans le cadre d'un contrat de gestion hôtelière avec une société TUI Airways.
- Soutien de Telemaque Beach & Spa Djerba dans l'arbitrage ICC entre notre client et un voyageur français.
- Assistance d'Illiad Hotel Djerba dans une affaire d'arbitrage devant la CPI opposant notre client à un voyageur italien.

5. Droit de l'énergie

- Assistance de l'entrepreneur EPC Socobat-Etelec dans la construction clé en main d'une centrale solaire pour une coentreprise ENI/ETAP à Tataouine en Tunisie
- Conseil et due diligence sur un projet de parc éolien pour Total Eren dans le cadre d'un appel d'offres du gouvernement tunisien (régime de concession) ;
- Conseils et diligence dans le cadre d'un projet de centrale à cycle combiné alimentée au gaz de 471 MW (régime de concession) dans le cadre d'un appel d'offres du gouvernement tunisien;
- Conseiller juridique dans le cadre d'un accord de financement de 11,5 millions d'euros conclu entre la banque de développement allemande KfW et la société d'énergie publique STEG pour l'extension de la centrale solaire de Tozeur II ;

6. Contentieux

- Défense d'un client opérant dans le secteur de la distribution dans une affaire intentée par la société « Parfums Givenchy ». (Concurrence déloyale et contrefaçon) ;